



Matinée d'études



« Concilier travail et prise en charge d'un proche malade »

Mardi 25 octobre 2016 à partir de 8 h 30

HEPL - Parc des Marêts - Auditoire EDISON

Rue Peetermans, 80 - 4100 Seraing



→ Renseignements et inscriptions :

Talon d'inscription obligatoire à nous renvoyer
au plus tard le mercredi 19 octobre 2016

→ Asbl C.E.D.S.

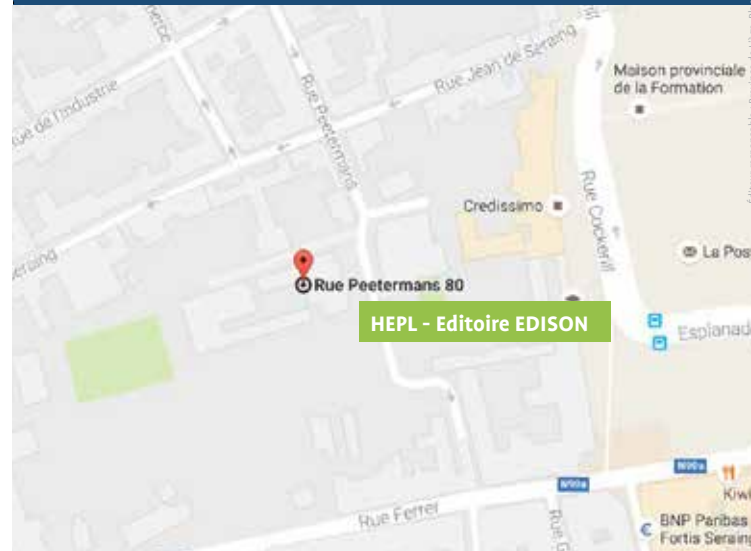
Espace Charlemagne – 2^e étage
Place de la République française, 1
4000 Liège
Tél. : 04 237 27 73
Fax : 04 237 27 68

ou par mail à l'adresse suivante :
ceds@provincedeliege.be

→ Organisateur :

Le Comité Provincial de Liège
pour la Promotion du Travail
En collaboration avec :
- Le Département des Affaires sociales de la Province de
Liège – Service Egalité des Chances
- L'asbl C.E.D.S.

→ Entrée gratuite



A
affranchir

ASBL C.E.D.S.,
Espace Charlemagne – 2^e étage
Place de la République Française 1
4000 Liège



« Concilier travail et prise en charge d'un proche malade »

Les proches soignants exerçant une activité professionnelle sont confrontés à des obligations souvent incompatibles : leurs tâches d'assistance et les exigences de leur travail.

En effet, les proches aidants, tout comme les personnes dont ils ont la charge, traversent des périodes difficiles et éprouvent des émotions comme la peur, le doute, mais aussi l'espoir. Les inconnues sont nombreuses et l'évolution d'une maladie souvent incertaine. On observe que les proches aidants sont souvent désemparés, qu'ils dépassent leurs limites, qu'ils finissent par s'épuiser à la tâche et à être eux-mêmes malades. Lorsqu'ils exercent en parallèle une activité professionnelle, les difficultés à concilier leurs deux fonctions peuvent poser des problèmes supplémentaires, voire mettre en danger leur carrière et leurs moyens de subsistance.

La conciliation entre le soutien d'un proche malade et la vie professionnelle ne fait pas encore l'objet d'un vrai débat et les offres de soutien adéquat sont trop peu nombreuses. Pourtant, travailler est souvent indispensable sur le plan financier et peut représenter une possibilité bienvenue d'échapper par moment à l'univers de la maladie.

Cette matinée d'études sera l'occasion d'envisager différentes pistes sur ce que peuvent faire les employeurs et les employés pour améliorer la situation.

PROGRAMME

Modérateur :

Monsieur **Serge Fraikin**,
Chef de projets, Forem – Liège

- 8h30** Accueil
- 9h00** Allocution d'ouverture de la matinée :
Monsieur **Hervé Jamar**, Gouverneur
- 9h15** Allocution de bienvenue :
Madame **Katty Firquet**,
Députée provinciale, Vice-présidente
- 9h30** « Concilier sa vie privée et sa vie professionnelle :
une question de santé, d'égalité et d'organisation
du travail »
Monsieur **John Colin**,
Conseiller en prévention –
médecin du travail chez Securex
- 10h00** « Concilier travail et prise en charge d'un parent
malade: solutions équilibrées entre le dirigeant
d'entreprise et les salariés »
Monsieur **Daniel Cataldo**,
Bigmat Cataldo S.A. - Président UCM Province de
Liège
- 10h30** **Pause**
- 11h00** « Comment vivre la démence d'un proche : être
travailleur et être aidant »
Madame **Sabine Henry**,
Présidente de la Ligue Alzheimer asbl
- 11h30** Questions - réponses
- 12h00** Clôture

BULLETIN D'INSCRIPTION

Matinée d'études : « Concilier travail et prise en charge
d'un proche malade »

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse :

CP /localité :

Tél. :

GSM :

Courriel :

Participera à la matinée d'études
du 25 octobre 2016

Date et Signature :



Inscription obligatoire pour
le 19 octobre 2016
AUCUNE inscription ne sera valable
après cette date.

A renvoyer à
Asbl C.E.D.S.
Espace Charlemagne – 2^e étage
Place de la République Française 1
4000 Liège

Tél. : 04/237 27 73
Fax : 04/237.27.68
ceds@provincedeliege.be